



N°23 | AUTOMNE 2022

THAIRÉ

MAG'

PAGE 10 : ENTREPRENDRE À THAIRÉ

La ferme des Coutures : Tout pour le bio !



3 Economies

Quelles solutions pour diminuer les dépenses d'électricité de la commune ?

10-11 Entreprendre à Thairé

Ils sont jeunes, dynamiques et thairésiens

17 Dans le rétro

Retour sur les événements de l'été et de la rentrée



fb : mairiethaire



LE MOT DU MAIRE



Chers Thairésiens,

Au fil des saisons, nous devons nous adapter à un contexte national qui nécessite un engagement sans faille de l'équipe municipale.

Si les conditions sanitaires ont permis à notre Foire aux oignons de connaître une édition particulièrement réussie, les conditions climatiques alarmantes ont empêché la tenue du feu d'artifice. La reprise économique qui s'annonçait s'est trouvée télescopée par la guerre en Ukraine. L'inflation induite risque, à l'échelle communale, de repousser certains de nos projets d'investissement : agrandissement de la bibliothèque, travaux de restructuration de la caserne des pompiers et des ateliers municipaux et mise en œuvre de la liaison douce.

Toutefois, nous ne lâchons rien et nous poursuivons notre travail pour que ces dossiers soient fin prêts le jour venu.

Côté dépenses de fonctionnement, nous concentrons nos efforts sur l'amortissement de l'impact financier du renchérissement de l'énergie. Il nous faut être en mesure de financer cette dépense qui sera multipliée par 4 ou 5 en 2023.

Vous serez à nos côtés pour soutenir cet effort en acceptant la baisse des températures dans les bâtiments publics et la réduction de l'éclairage public. Nous serons à vos côtés, pour accompagner les fa-

“ Tous ensemble, économes et solidaires. ”

milles les plus fragilisées par la situation, grâce à notre CCAS. Soyons tous ensemble, économes et solidaires.

Et si nous parlions des occasions de nous réjouir ? L'attractivité de notre village a attiré beaucoup de jeunes actifs et notre population ne cesse de rajeunir. L'effectif de l'école est passé de 185 à 203 élèves. Nous avons pu ouvrir une 9^e classe allégeant ainsi l'effectif moyen de chaque cours. Nous y accueillons depuis la rentrée 2 enfants ukrainiens. Une intégration réussie grâce à l'implication de l'équipe enseignante et de l'équipe périscolaire. La fête d'Halloween a été une belle réussite et a permis aux enfants et aux parents de se retrouver autour de jeux et animations organisés pour leur plaisir.

L'équipe municipale a souhaité conserver l'esprit de Noël. Nous avons maintenu la mise en place des guirlandes lumineuses pour les fêtes avec des ampoules led à très faible consommation. Nous vous attendons nombreux samedi 17 décembre pour le marché de Noël qui sera ponctué d'animations sur la place de l'Eglise. Retenez votre après-midi et votre soirée !

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

Marie-Gabrielle Nassivet

SOMMAIRE

2 Le mot du maire

3 À la une

4-5 votre commune

6 C.C.A.S.

7 L'actu bibliothèque

8 Portrait

9 Voisins/voisines

10-11 Entreprendre

à Thairé

12-14 Vie associative

15 Comité des fêtes

15-16 École & jeunesse

17 Dans le rétro

18 L'agenda

19 Au fil des conseils

FAIRE FACE...

Eclairer moins, chauffer moins pour dépenser juste !

Le budget communal subit de plein fouet les augmentations du prix de l'électricité, puisque les collectivités ne bénéficient pas du "bouclier tarifaire". Il nous faut continuer à rendre service aux habitants mais en diminuant les coûts de fonctionnement.

Après réflexion, à laquelle ont été associés les habitants à l'occasion d'un café citoyen, nous avons donc choisi une action en deux temps : dès à présent s'applique la diminution des plages d'éclairages public et la diminution de la température des locaux communaux (mairie, salles, école...).

L'espace Dirac sera chauffé à 17°, avec système de bouton poussoir pour monter à 19° en 10mn

La salle des fêtes sera également chauffée à 17° selon le type d'activité (sport) ou 19° pour certaines manifestations. Des plages de fermeture totale sont prévues.

À l'école il n'est pas question que les enfants aient froid, mais la température sera surveillée, et les gestes éco ont été rappelés : éteindre la lumière, les ordinateurs etc.

Dans un deuxième temps nous allons mettre en place un programme de remplacement par des éclairages publics économiques moins dispendieux. Nous ne sommes actuellement qu'à environ 20% de leds. Toutefois, rééquiper intégralement tout le village en éclairage économique serait un trop gros investissement. Il faut étaler ces remplacements.

Les plages d'éclairages publics sont :

* en semaine du lundi au jeudi de 6h15 à 21h30 ;

* le vendredi de 6h15 à 22h00

* le samedi de 7h00 à 23h00

* le dimanche de 7h00 à 21h30

Chacun est donc invité à participer à cet effort pour que nous passions un bon hiver en contenant nos dépenses dans une augmentation raisonnable.



Sécheresse 2022 :

Dégâts sur les habitations

Vous avez constaté sur votre habitation des désordres en lien avec la sécheresse de l'été 2022 (fissures, effondrements...) ?

Vous devez effectuer rapidement les démarches suivantes :

- Déclarer les dégâts à votre assureur pour obtenir une expertise.
- Adresser un courrier à la mairie décrivant les dommages et la date de leur apparition, avec des photos.

Vos déclarations seront transmises par la mairie aux services de l'Etat en vue d'une demande de « reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ».

Pour toute information contactez l'accueil de la mairie au 05 46 56 17 14



Révision du Plui



La révision simple du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) se poursuit. La concertation du public s'est terminée en fin d'été.

C'est maintenant aux conseils municipaux de rendre un avis sur le projet avant qu'il ne soit soumis à d'enquête publique au 1er trimestre 2023.

Peu de changements pour Thairé mis à part ces quelques modifications :

- Modification d'un zonage UD2 en UD1 rue Jasse-Perdrix, dans les hameaux de La Gravelle et la Fondelay.
- Modification des limites d'un emplacement réservé dans le centre bourg pour une zone de stationnement.
- Création d'un emplacement réservé pour une station de relevage des eaux usées à Mortagne.

Rappel : Cette révision n'a pas pour objet de rendre constructible de la terre agricole. Cette question de zonage sera abordée à la prochaine « grande » révision, qui devrait intervenir avant la fin du mandat municipal (2026). ●

VOTRE COMMUNE

FOCUS SUR...

La fibre, l'ADSL, les pannes... qui fait quoi ?

Fin octobre, la commune a connu une grosse panne générale du réseau fibre. Des usagers mécontents n'ont pas manqué de venir le faire savoir en mairie, parfois de façon véhémentement.

Le mécontentement était partagé puisque les services informatiques municipaux étaient également hors service. Cette panne concernait un « câble de transport » sur poteaux, situé sur une commune limitrophe. Ces câbles aériens ont depuis été enfouis.

Quelques rappels :

La fibre « réseau » dépend du prestataire XP fibre (SFR Reseaux) qui a obtenu le marché pour les communes de l'Agglo, suite à un appel d'offres. Aujourd'hui la quasi-totalité du territoire est équipé, à l'exception de quelques adresses qui nécessitent parfois des poteaux, ou une tranchée...

Le raccordement final, entre ce réseau et l'abonné, dépend du choix de chacun et du fournisseur internet (majoritairement SFR ou Orange et bientôt Free, mais il en existe d'autres). Certains abonnés souhaitent rester avec l'ADSL, qui lui dépend du réseau « cuivre » existant, celui du téléphone. Ce réseau est de la compétence d'Orange, autrefois « France Télécom ».

Et en cas de panne ?

Si la panne concerne tout un secteur, c'est possiblement une panne « réseau », et c'est XP Fibre qui répare. Le service chez soi se rétablit alors « tout seul » plus ou moins rapidement. La commune peut faire le signalement notamment quand le point en panne est connu (armoire vandalisée, fil coupé etc).

Si la panne concerne un seul abonné, il faut se tourner vers son opérateur. Un délai théorique d'intervention est donné mais la réparation intervient souvent dans des délais beaucoup plus courts.

Si la panne concerne le réseau ADSL, il faut se tourner vers Orange. Si c'est un dégât connu sur de l'équipement (poteau à terre etc) là encore, la commune signale.

Faire remonter l'information

Il est utile de faire remonter l'information d'une panne à la commune, qui peut notamment se mettre en rapport avec les opérateurs pour trouver les solutions. Cela a été le cas pendant la période des « coupures sauvages » quand des opérateurs se branchaient sur des abonnés existants. Cette pratique inacceptable, souvent le fait de sous-traitants, semble devenue rare, même si des incidents sont malheureusement encore parfois signalés.

La commune n'est toutefois ni prestataire réseau ni fournisseur d'internet et n'a pas vocation à se faire "enguirlander" en lieu et place de ceux-ci !

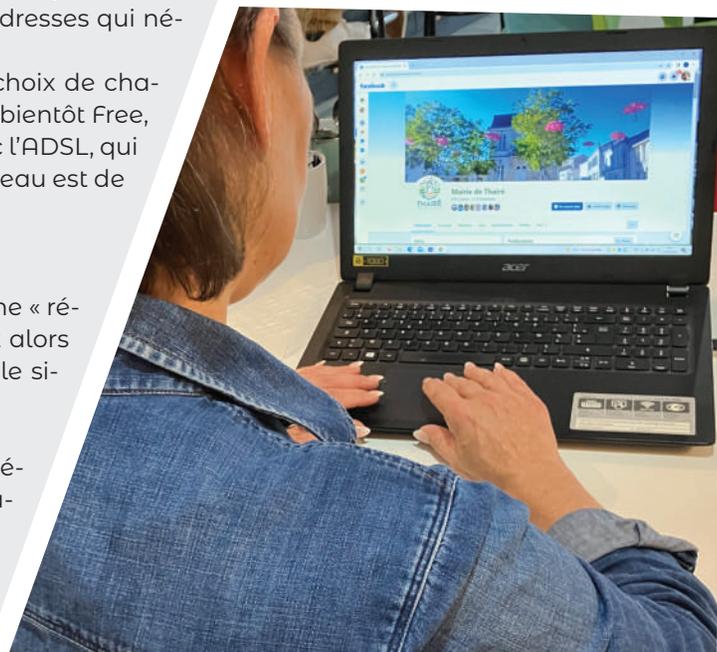
RESTEZ INFORMÉS

suivez la mairie sur Facebook

En octobre vous étiez plus de 1100 à suivre la page Facebook de la mairie.

Retrouvez les actualités de la commune, mises à jours régulièrement.

)) page FB : **mairie de thairé**



LE SITE INTERNET

Refonte prochaine du site internet

Avec le développement de la commune, l'augmentation de la population et les besoins de réactivité en termes de services et d'informations, la mairie a souhaité refondre entièrement son site internet. Il faut s'adapter aux nouveaux besoins des usagers et disposer d'un outil de communication en ligne en adéquation avec la demande des utilisateurs.

Vous pouvez contribuer à la réflexion engagée par l'équipe municipale en nous adressant par mail vos attentes particulières sur son contenu (documents à télécharger, aide sur les démarches administratives, informations spécifiques ...).

Lorsque le cahier des charges sera finalisé, un partenaire sera choisi pour la réalisation et le déploiement du site, ce qui devrait prendre quelques mois. Patience ! La mise en ligne du nouveau site interviendra courant 2023.

WWW.THAIRE.FR



à découvrir également sur **Facebook**

)) page FB périscolaire : **Farandole de thairé**

)) page FB cantine : **la cantine de thairé**

LES JEUX DES PARCS

Ça balance pas mal à Thairé

Le portique de l'aire de jeux des petits à la plaine de jeux a, lui aussi, été victime de son grand âge. Le bois des pieds était dégradé et il a fallu le démonter avant qu'il ne présente un danger.

Il va être remplacé par un portique du même genre, avec un siège bébé et une balançoire classique.

Les montants sont en composite, plus résistant aux intempéries que le bois. L'installation est prévue en décembre ou janvier.



À la Plaine de jeux on fait des pompes, des tractions...

La station de renforcement musculaire a été installée en septembre à la Plaine de jeux, derrière le terrain de basket.

Plusieurs exercices sont proposés, à pratiquer selon son envie et son niveau. Abdos, tractions, pompes, barres parallèles, échelle...

TRAVAUX

VOIRIE

CRÉATION D'UNE 9ÈME CLASSE

On pousse les murs à l'école...

Les effectifs de l'école ayant augmenté, il était devenu nécessaire de créer une 9ème salle de classe. Au 1er étage une grande classe jouxtait une salle plus petite. En déplaçant la cloison de séparation il a donc été possible de réaliser deux salles de classe de bonne dimensions. Des tableaux et des vidéoprojecteurs ont été installés, ainsi qu'un éclairage led. Le revêtement de sol a été repris.

Ces travaux ont été réalisés dans l'été par les services techniques, pour un montant de 8000 €, subventionnés par le Département à hauteur de 2800€.

le montant des équipements mobilier et informatique est de 5500 €.



EN BREF

Le plateau surélevé rue de la Libération sortie de bourg.

Le carrefour d'entrée de bourg en venant de la Fondelay, de la rue de la Libération, va être aménagé en début d'année. Les services du Département vont réaliser un plateau surélevé, pour casser la vitesse et sécuriser l'entrée en zone habitée. Ces travaux ont été décalés pour permettre de réaliser le tout-à-l'égout des 4 maisons isolées entre Thairé et La Fondelay.

Vitesse toujours...

Les coussins berlinois de La Fondelay ont été supprimés par le Département. Un dispositif de chicane en "Baliroad" les remplacent.

L'aménagement de la Place de la liberté

la réfection de la place de la Liberté à Mortagne va démarrer en début d'année. Cette placette centrale, bien connue va être embellie, réaménagée et les stationnements vont être réorganisés. Les travaux seront réalisés par le Syndicat de la Voirie 17 pour un montant de 108 000€, subventionnés par le Département pour 24 000€.

De la rue du Baloir à la rue Tournante d'Abbeville

Un aménagement qualitatif dans l'esprit de l'aménagement du centre bourg (caniveau en pierre naturelle, bordure teinte claire) va concerner ces deux rues. Ces travaux seront réalisés par le Syndicat de Voirie 17 pour un montant de 42 650€.

Elagage des platanes de la rue Musset prévu cet hiver, pour un montant de 9 400€.

Travaux sur le réseau d'eau potable, La Fondelay

rue de La Fontaine du Chêne. Démarrage des travaux le 3/1/2023. Une déviation sera mise en place car la départementale D205 entre La Fondelay et la D110 (Voutron-Thairé) sera fermée

Le CCAS à l'écoute des plus démunis

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public dont le rôle, au sein de la commune, est de venir en aide aux populations les plus fragiles (personnes handicapées, familles en difficultés ou personnes âgées).

Le CCAS possède une double fonction, accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives ...) et dispenser l'aide sociale facultative, fruit de la politique sociale de la commune.

Les aides sociales facultatives sont des aides accordées à des fins très spécifiques et sous conditions de résidence et de ressources. Prestations en nature ou en espèces, l'aide sociale facultative ne peut être accordée qu'aux habitants de Thairé en difficulté, sans aucun caractère obligatoire. Elle ne recouvre qu'une partie de la réponse aux besoins des demandeurs, le CCAS apportant une information et une orientation dans les démarches.

Les élus en charge du CCAS vous reçoivent sur rendez-vous au **05 46 56 17 14** (accueil mairie).

Le registre nominatif communal



Le principe général de ce registre est de permettre une prise de contact régulière avec la personne inscrite pour s'assurer de sa bonne santé. Cela se traduit par des actions préventives durant la veille saisonnière et principalement lors des périodes de vigilance météorologique canicule : appels hebdomadaires, visites à domicile, transport vers un lieu rafraîchi.

Pour cela la loi impose à la mairie la tenue et la mise à jour d'un registre nominatif communal des personnes âgées et personnes handicapées vivant à domicile sur le territoire de la commune, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin, etc.) à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal n'y soit pas opposé.

Ce registre cible au minimum les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile, les personnes âgées de 60 ans reconnus inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile et les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, enceinte ...).

)) Vous désirez vous inscrire ou inscrire un de vos proches sur ce registre ? il vous suffit de nous retourner le coupon d'inscription fourni en page 18.



L'aide alimentaire

En France, en 2022, plus de 8 millions de personnes font partie d'un foyer se déclarant en insécurité alimentaire pour des raisons financières.

Si l'alimentation est un des déterminants majeurs de la santé, elle est cependant la première variable d'ajustement du budget quotidien des ménages.

L'aide alimentaire contribue à lutter contre la précarité alimentaire et, au-delà du soutien d'urgence, permet de renforcer ou rétablir le lien social, voire d'être une porte d'entrée vers des dispositifs d'insertion.

Le CCAS de Thairé accompagne les habitants

Grâce à son partenariat avec l'association « Entraide et Solidarité Châtelailon », le CCAS de Thairé accompagne les habitants de la commune en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire peuvent ainsi retirer un colis toutes les deux semaines en contrepartie d'une participation financière égale à 1,50 € par personne composant le foyer.

En complément, le dispositif « coupons fraîcheur » mis en œuvre cette année par le CCAS, a pour but de permettre aux familles ayant des revenus modestes de profiter d'une alimentation saine et équilibrée.

Pour obtenir plus de renseignements et/ou vérifier si vous pouvez bénéficier de ces aides, nous vous proposons de vous accueillir en mairie sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE



Des échanges à livres ouverts

Vendredi 14 octobre, la bibliothèque avait convié ses lecteurs à la sélection des 10 romans retenus pour le prix du jury des lecteurs 2023 autour du thème « Destins de femmes ».

Le jury se réunira en mars prochain pour débattre et élire l'ouvrage de l'année. Le public est traditionnellement convié à assister à ces échanges et c'est toujours passionnant.

Depuis la rentrée, les activités ont repris avec un atelier de calligraphie et enluminures animé par Émilie Renaud diplômée de l'école supérieure d'enluminure d'Angers. Dans le cadre du festival « Lecture et petite enfance », Corinne Dreyfuss, autrice, illustratrice d'albums pour les tout-petits a embarqué les enfants de 0 à 3 ans dans le grand bain de la musicalité de la langue.

Un atelier bricolage a proposé aux 6/10 ans de confectionner des mobiles avec des CD. D'autres propositions vont ponctuer la vie de la Bibliothèque et seront annoncées sur la page Facebook dédiée (voir plus bas).

RENDEZ-VOUS SCOLAIRES ET BÉBÉS LECTEURS

La bibliothèque accueille les 9 classes de l'école de Thairé pour des lectures et des choix d'ouvrages.

Une animation « bébés lecteurs » réunit les jeunes enfants de 0 à 3 ans tous les jeudis matins pour deux séances une à 10 h suivi d'une autre à 10 h 30. L'entrée est libre.

Toute l'actu de votre bibliothèque :

cdalarochelle.bibli.fr/
bibliotheque.thaire



Les horaires :

- Lundi : de 16 h à 18 h
- Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- Samedi : de 10 h à 12 h

UNE NOUVELLE ÉQUIPE

La bibliothèque de Thairé est municipale. Dans notre commune, elle est gérée par des bénévoles et est animée par son association dédiée, La Lirette. C'est donc un tandem qui préside à la vie culturelle de la structure. Francette Arel, responsable de la bibliothèque a laissé sa place à Geneviève Taquet et Chantal Fourcade, sa présidence de La Lirette à Marie-Agnès Morin.

Le nouveau duo était déjà actif au sein de la bibliothèque. Anciennes enseignantes toutes les deux, Geneviève et Marie-Agnès partagent le goût pour le travail collégial.

« Nous aimons fonctionner en étroite relation avec nos collègues bénévoles : Michèle Gamba, Brigitte Gaudin, Françoise Godin, Mireille Guérinet, Jean-Pierre Laprade, Odile Maistre et Agnès Vendeville » soulignent-elles avant de saluer l'investissement de l'ancienne équipe.



Geneviève Taquet et Marie-Agnès Morin, un tandem harmonieux !



VIE COMMUNALE

rendez-vous avec... Ludovic Vigié

Ludovic Vigié nous reçoit dans le bureau lumineux de la mairie de Thairé qu'il partage avec la maire, Marie-Gabrielle Nassivet.

Ce fonctionnaire territorial de 48 ans, directeur général des services (DGS) de la commune confie qu'il aime ce poste qui lui permet de participer activement à la bonne marche de la collectivité. « J'ai toujours voulu aider les gens. La fonction publique était un moyen de répondre à cette vocation, dit-il. »

Le goût du Service Public

Ludovic a passé son enfance à la Rochelle. Sportif, il se passionne pour le judo et, ceinture noire, donnera des cours. Aujourd'hui, il pratique le vélo et s'astreint à 45' de marche quotidienne pendant la pause déjeuner sur les chemins thairésiens. Motivé, il gravira les étapes qui le mèneront à des postes de responsabilité. Après un remplacement à la CAF, il intègre le syndicat mixte du Pays d'Aunis.

Affecté tout d'abord au standard et à l'archivage, il se voit rapidement confier des dossiers importants comme la gestion des contrats ruraux qui implique la connaissance des territoires et un savoir-faire concernant les recherches de financements.

Il rencontrera Bernard Wouts, alors conseiller municipi-

pal à Thairé et conseiller communautaire qui l'informe en 2012 d'une vacance de poste à la mairie de Thairé. « J'étais prêt pour cette mission. J'avais pu acquérir les compétences nécessaires pour postuler et pour participer à un moment important de la commune : le passage en 2014 de Thairé de la communauté de commune de la Plaine d'Aunis à la communauté d'agglomération de La Rochelle ».

Une nécessaire polyvalence

Le directeur général des services est chargé d'encadrer les agents. Il gère les finances, prépare le budget, lance les appels d'offres et monte les dossiers de demandes de subventions. C'est aussi lui, qui prépare les réunions du conseil municipal et fait le lien avec ses collègues de la Préfecture. Si les dossiers s'empilent sur son bureau, pour lui, ce n'est pas de la paperasse.

C'est un levier pour accompagner la vie municipale et le choix des élus. Il aime à citer en exemple, les deux projets du conseil municipal qui ont mobilisé beaucoup de son temps ces dernières années : l'aménagement du centre-bourg qui a valorisé le patrimoine thairésien et contribué à renforcer l'attractivité de la commune et la réalisation de l'espace Dirac.

L'heure CIVIQUE Thairésienne

La commune de Thairé, comme de nombreuses communes de Charente-Maritime, a rejoint le réseau Heure Civique, réseau d'entraide local où chacun accepte de donner 1 heure par mois pour aider un-e habitant-e de la commune dans la difficulté.

Une solution gratuite et occasionnelle en toute confidentialité.

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

Faires ses courses, se rendre à un RDV médical, réaliser une démarche administrative, entretenir son jardin, bricoler, lire un livre ...

Votre âge, votre état de santé, un souci ponctuel ne vous permet pas de réaliser une action du quotidien, vous pouvez contacter la mairie au 05 46 56 17 14 ou envoyer un mail à l'adresse accueil.mairie@thaire.fr.

Selon votre besoin, nous vous mettrons en relation avec un-e Thairésien-ne qui s'est porté-e volontaire pour apporter son aide aux habitants de la commune.

*Le dispositif l'heure civique est soutenu par le Conseil Départemental et l'Association des Maires de Charente-Maritime.

)) Inscrivez-vous sur <https://thaire.lheurecivique.fr/>

VOISINS/VOISINES



Mettre un nom sur des visages familiers rencontrés au détour d'une rue, être informés de l'actualité des uns et des autres, accueillir des nouveaux Thairésiens, c'est l'idée de cette nouvelle rubrique. Voici une galerie de portraits, comme un album de village.

Sabrina Guinchard, vivre ensemble

Sabrina Guinchard s'est installée en septembre dernier à Thairé. La jeune femme, qui avait créé à Andilly une chambre d'hôtes « La parenthèse enchantée », cherchait depuis longtemps une maison adaptée à son projet : la création d'un lieu de vie qui proposerait des logements indépendants et des espaces pour tous pour un vivre ensemble qui serait respectueux toutefois de l'autonomie et l'indépendance de chacun. Sabrina a plusieurs cordes à son arc, décoratrice d'intérieur, elle effectue des missions conseil auprès des professionnels. Dynamique et bricoleuse, elle sait aussi manier la truelle, poser du placo ou mettre en place une crédence mais ce qu'elle aime faire par-dessus tout, c'est accueillir et partager.



Perlette Rullier, aux petits soins

En 1972, Perlette Rullier installe son cabinet d'infirmière en libéral à Thairé après avoir travaillé en pédiatrie à l'hôpital de La Rochelle. La jeune femme s'investira rapidement dans la commune auprès de trois maires successifs, Jean Chussat, Claude Demail et Marcel Barbin et animera le Centre communal d'action sociale. Aujourd'hui, elle a gardé son sourire bienveillant et son dynamisme qu'elle cultive en randonnée et en étant fidèle aux séances de gymnastique volontaire.



Victor Laurent et Leelou Golinelli,

Etre jeune à Thairé

Ces jeunes Thairésiens se sont rencontrés à l'Espace Projets Jeunes. Leelou confie que l'EPJ l'a beaucoup aidée à vaincre sa timidité et à s'intégrer au groupe des jeunes Thairésien qui sont nombreux à fréquenter le local où les accueille Pierre-Henri Cellier, leur animateur. Tous deux ont été élus cette année délégués de l'EPJ. « Notre rôle est de collecter les idées de chacun, de faire le lien avec la mairie, en particulier avec Samantha. Nous participons à la gestion du budget pour continuer à équiper notre lieu ou proposer des sorties.

Benoit Nouzille, L'engagement

Si les lycéens thairésiens auront reconnu leur chauffeur de bus du mercredi, ils ignorent la vie de Benoît Nouzille. Engagé à 18 ans dans l'armée, le jeune sous-officier sera affecté à la logistique. Il deviendra instructeur à Saint-Maixent puis effectuera plusieurs opérations extérieures dans les Balkans où ses missions étaient tournées vers l'humanitaire. Benoît évoque son goût pour la solidarité, la rigueur et l'engagement



au service d'une cause. Enfant du pays, il s'est installé en 2007 avec Gilonne, son épouse, rue du Baloir. « J'aime Thairé, dit-il, ce village rassemblé autour de sa mairie et de son donjon a conservé son charme, un charme qui participe à l'ambiance amicale qui y règne. »

ENTREPRENDRE À THAIRÉ



Bruno et Laetitia Bonnin,

le bonheur est dans le pré de la ferme des Coutures

« Bruno n'a pas les deux pieds dans le même sabot » auraient dit les anciens pour définir le caractère de ce jeune éleveur thairésien, déterminé et à l'écoute de l'air du temps. Bruno Bonnin, 41 ans, a repris en 2004 l'exploitation de ses parents, Jean-Paul et Claudine. « Pour moi, c'était évident. Je suis né aux Coutures dans la maison que mes parents ont fait construire en 1980 avec les bâtiments de l'exploitation. Pendant la traite, ils m'emmenaient avec eux et me déposaient dans un parc édifié avec des petites bottes de paille ». Alors, l'odeur puissante des écuries (mot employé dans la région pour étable), le goût du lait encore chaud, les senteurs âcres de l'ensilage, il ne peut s'en passer ! Son BTS analyse et conduite d'exploitation à La Roche-sur-Yon, en poche, il arrête la production laitière pour se tourner vers l'élevage des vaches à viande. « J'ai choisi des Limousines, une petite race rustique et réputée pour sa viande. Dès 2006, nous avons mis en place la vente directe. » C'est Laetitia, sa compagne devenue son épouse cet été, qui reprendra l'activité de vente gérée initialement par Claudine.

Dès 2011, le couple partage le même projet : évoluer vers le bio. « Travailler dans un environnement plus sain, répondre à la demande de nos clients et s'engager dans une démarche plus vertueuse, nous étions prêts et motivés. » Après une période de conversion de 2 ans, la Ferme des Coutures est certifiée bio le 5 mai 2018. En 2018, Bruno construit un bâtiment supplémentaire pour accueillir un élevage de cochons avec toujours le même souci : offrir aux animaux un environnement adapté à leur bien-être. Laetitia qui s'est toujours investie aux côtés de son conjoint troquera cette année son statut actuel de conjointe collaboratrice pour s'associer officiellement à Bruno en tant qu'exploitante agricole.

« Thairé accueille toujours plus de nouveaux habitants qui ne nous connaissent pas encore et qui sont à la recherche de produits sains et tracés. Nous les invitons à venir nous rencontrer lors d'une vente sur la ferme (voir ci-dessous) pour de premiers achats à la découverte de nos produits, vente de viande (bœuf, veau, porc) et charcuterie issus de notre élevage bio. Nous sommes à quelques dix minutes à pieds du centre bourg. » précise Laetitia Bonnin.

Cette dynamique de proximité, les Thairésiens la retrouvent lors des marchés fermiers que Bruno et Laetitia organisent deux fois par an. C'est l'occasion de partager joyeusement un repas sous l'immense Tivoli dressé dans la prairie.



Laetitia et Bruno Bonnin

>> Vente sur commande ou en direct

tous les premiers week-ends du mois, le vendredi de 15 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h. Plus d'infos au 06 84 20 35 18/06 23 23 40 52 et earlbonnin@yahoo.fr.

Actualités sur la page FB : vente directe à la ferme 17 : la ferme des Coutures.

Au revoir, Nolwenn, et bienvenue, Célia !

Il y a 8 ans, Nolwenn Germain ouvrait son salon de coiffure en face de l'ancienne poste. Aujourd'hui elle change de cap. « J'avais envie de découvrir d'autres univers, et de me lancer dans une vie professionnelle consacrée à la nature et à l'environnement. » Si Nolwenn promet de nous donner des nouvelles, elle tient surtout à laisser ce message aux Thairésiens et aux Thairésiennes « Merci, un énorme merci à vous toutes et tous. Vous avez un village magnifique, beau et dynamique. Je ne vous oublierai jamais. » La réciproque est vraie : tous garderont le souvenir d'une jeune femme gaie et compétente, toujours attentive et gentille.

Nolwenn invite chacune et chacun à accueillir Célia Fonteneau et à découvrir le nouveau décor de son salon. Bienvenue à Célia Fonteneau, 27 ans qui a ouvert CELIA F. SALON dès le mardi 18 octobre. Titulaire d'un brevet professionnel de coiffure et barbrière, la professionnelle a toujours eu envie de s'installer non loin d'Oléron, son île natale. « Je suis très attachée à ma région et à ma famille. J'ai eu un coup de cœur pour cette opportunité et je me réjouis de continuer, à mon compte, à pratiquer ce métier que j'aime en particulier pour la richesse des échanges que nous avons avec nos clientes et nos clients. »

Rendez-vous au 05 46 56 48 49 ou en ligne sur **planity.com**

Horaires : mardi au jeudi 9 h/19 h, vendredi 9 h/20 h, samedi 9 h/14 h



Nolwenn Germain et Célia Fonteneau

Emilie Bernard ou le goût des autres

Ce mercredi après-midi, en ces temps d'Halloween, Emilie Bernard accueillait ses « p'tit chefs » dans la salle Bontemps de Mortagne pour une recette d'enfer confiée par la sorcière Babayaga.

Cette jeune femme de 35 ans est diététicienne nutritionniste et sophrologue. Elle rythme sa semaine depuis 2020 entre son cabinet au Thou où elle reçoit ses patients individuellement et ses ateliers à Thairé où elle propose des séances de yoga avec deux générations, l'atelier des P'tits chefs et des cours collectifs de sophrologie.

« Il y a quelques années, j'ai désiré changer de parcours professionnel pour donner plus de sens à ma vie et développer le goût que j'avais pour la relation aux autres ». Un choix radical : après des études de sciences de l'environnement à La Rochelle, elle quittera un poste d'ingénieur hydraulique dans un bureau d'études à Périgny et décidera de passer un BTS diététique.

Tout naturellement, Emilie qui pratique le yoga, perçoit les liens qui existent entre les conduites alimentaires et la sphère émotionnelle et choisira d'effectuer des formations complémentaires en sophrologie.

>> Plus d'infos et réservations au **07 79 52 89 43**

Site : ebnutritionssante.wordpress.com

Page FB Emilie Bernard -Diététicienne - Nutritionniste - Sophrologue



Emilie Bernard

>> Un annuaire des artisans , commerçants et entrepreneurs

Faites-vous connaître !

Dans la perspective de la refonte du site internet de la commune (voir article page 4), nous souhaitons constituer un annuaire - à jour - des artisans, commerçants, travailleurs indépendants, entrepreneurs etc....

Envoyez vos informations à l'adresse : accueil.mairie@thaire17.fr

(nom, coordonnées, site internet, page facebook etc...)

VIE ASSOCIATIVE

BLA BLA CAF'

Bienvenue au Bla Bla Caf'



Marie Ancian vous attend pour un café

Marie Ancian, la présidente du café associatif de Thairé le Bla Bla Caf' invite les Thairésiens et les autres à pousser la porte du Bla Bla Caf', à s'attabler devant un petit café et à inviter ses enfants à profiter de la salle de jeux. « En créant ce café associatif, nous avons voulu favoriser les liens de partage et d'échanges en mettant à disposition, grâce à la mairie, un chouette endroit où se retrouver ». Vous trouverez une bibliothèque où vous pourrez prendre, rapporter, donner ou garder des livres, vous profiterez des expositions qui se renouvellent chaque mois et des soirées à thèmes annoncées sur la page Facebook du BBC'. L'adhésion est modeste : 10 € par an ou 20 € pour une famille. Il est possible également d'adhérer à la journée en réglant un supplément unique de 0,50 € sur les consommations de votre table. Une invitation à faire connaissance et à apprécier le plaisir de passer quelques bons moments.

**)) Plus d'infos : Ouvert de 10 h à 12 h 30, 6 jours sur 7 sauf le lundi.
Apéros village le samedi de 18 h à 22 h.**

Page FB Bla Bla Caf'

GYM VOLONTAIRE

Tous les mardis et jeudis de 19 h à 20 h, la salle des fêtes de Thairé, place de l'Eglise est le rendez-vous des sportives. Ce jour-là, c'est Léa Richard qui animait le groupe. La jeune femme, éducatrice sportive intervient tous les mardis en alternance avec Karine Tripoteaud qui encadre les cours le jeudi. Léa souligne la bonne ambiance qui règne salle des fêtes où une quarantaine d'adhérentes de l'association de gymnastique volontaire de Thairé se retrouvent pour des séries d'exercices qui alternent cardio, renforcement musculaire, abdos, étirements et steps une fois par mois. Maryse Vinet, présidente et Corinne Lancelot proposent aux nouveaux venus -bienvenue bien sûr aussi aux sportifs ! - deux séances gratuites avant l'inscription annuelle d'un montant de 90 € pour les deux soirs de la semaine.



Lea Richard qui anime le groupe en alternance avec Karine Troporeaud.

)) Plus d'infos : Corinne Lancelot au 07 70 45 20 91

VIE ASSOCIATIVE

JARDINS PARTAGÉS

Des arbres, des oiseaux et des abeilles...

Après un printemps de préparation des parcelles, de plantation des plants fournis par thair'et légumes de Mathilde, de l'inauguration des jardins en refuge LPO, l'été fut chaud, très chaud et la bonne volonté des jardiniers n'a pas toujours permis d'avoir les légumes souhaités.

Par contre, la canicule nous a sensibilisé sur de nouvelles méthodes de culture par un apport d'ombre mais aussi de réduction d'eau mais ne nous a pas découragé pour fêter la Saint Fiacre, le patron des maraichers.

Avec l'automne, le grand projet de Thair'et jardins est la plantation d'une haie entre la prairie et la parcelle cultivée par un agriculteur utilisant des produits phytosanitaires. Un projet monté avec la Chambre d'agriculture en accord avec la municipalité. Plus de 240 arbres sont prévus sur 180 mètres de long, des végétaux de haut jet, intermédiaires et cépées et buissonnants soit plus de 22 essences locales (Alisiers, Cormiers, Aubépine, Cognassier, Sureau, Cassis, Groseillier, etc). Dans le cas où ce projet aboutirait, nous solliciterons les

Thairésiens et Thairésiennes pour participer à la plantation.

Mais l'automne c'est aussi l'arrivée de nouveaux locataires. Nos jardins reposant sur la permaculture, fleurs et légumes se partagent les parcelles et de nombreux insectes adorent butiner. De ce fait, il nous paraissait important que nos amies les abeilles nous rejoignent. L'un de nos jardiniers, apiculteur, a accepté d'installer 3 ruches dans la prairie entourant nos jardins ce qui va permettre une pollinisation plus forte de nos légumes.

Depuis plusieurs mois, l'un de nos jardiniers photographie toute la richesse de la biodiversité des jardins (insectes, oiseaux, mammifères, reptiles) et nous espérons pouvoir vous la présenter en 2023.

Si vous souhaitez rencontrer, les jardiniers se réunissent chaque premier dimanche matin de chaque mois autour d'un café pour partager et échanger. Nous serons heureux de vous accueillir.

)) Plus d'infos : jean-luc.jousselin@wanadoo.fr

[page FB thairéjardins](#)



La Saint-Fiacre sous le soleil

L'A.P.E.

Parents, rejoignez-nous !

L'année scolaire commence avec une nouvelle équipe au bureau de l'association de parents d'élèves de l'école de Thairé, Thairé Mômes. « J'ai été nommée professeur des écoles, informe Tiffany François, l'ex-présidente. Je suis moins disponible mais je serai toujours active au sein de l'APE, promet-elle. »

C'est Laetitia Benoit qui a repris la présidence entourée d'un bureau dynamique. « Nous organisons toute l'année des actions pour récolter des financements, c'est ainsi que nous avons eu le plaisir de remettre en novembre un chèque de 3000 € à la directrice pour soutenir les projets scolaires de l'école de Thairé.

« Parents, rejoignez-nous, nous avons besoin de vous tous ! » conclut Laetitia en rappelant la prochaine action : la vente de sapins de Noël. Bulletins de réservation disponibles à la mairie, au Bla Bla Caf' et chez les commerçants.

>> Plus d'infos page FB APE Thairé – Thairé Mômes.

Adhésions APE 07 78 82 93 51

Le bureau de Thairé Mômes, de g. à d. : Julie Boussion, Tiffany François, Amandine Lecomte, Delphine Le Maguet, Laetitia Benoit, Céline Auclair et Joana Elizalde



THAIR' ÉCHANGES

Offrez la randonnée à votre santé

L'activité régulière, un atout pour votre bien-être

Thair'échanges, association affiliée à la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) propose des sorties chaque semaine pour tous. Philippe Arel, le président de l'association souhaite s'associer à la campagne de sa fédération en faisant la promotion des Rando-santé : " Souvent les personnes hésitent à nous rejoindre ".

Ils imaginent que nos rendez-vous impliquent de parcourir de nombreux kilomètres et exigent endurance et bonne forme physique. Si nous proposons des randonnées de différents niveaux, nous avons mis en place également des Rando-santé* pour lesquelles nous sommes labellisés par la FFRP. Nos encadrants ont été formés pour coacher les personnes de tous niveaux physiques au cours de marches adaptées de 4 à 5 km.

Les professionnels de la santé le soulignent : la marche est un exercice salutaire. Son intérêt a été souvent démontré dans de nombreuses pathologies comme l'obésité, le cancer, les maladies cardio-vasculaires ou le diabète. Pratiquée régulièrement, la marche améliore la capacité musculaire, le souffle et l'endurance. Elle renforce la confiance en soi et stimule la capacité intellectuelle. C'est aussi l'occasion de rencontres et d'échanges avec ses compagnons de balade.

* voir en dernière page de couverture

>> Plus d'infos : 05 46 51 07 68 / 06 85 82 82 68 et <https://thairechanges.fr>



POUR QUE LA FÊTE CONTINUE

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DES FÊTES

« A vous, maintenant, de perpétuer cette belle tradition », c'est l'appel qu'a lancé Rosy Miot, vendredi 4 novembre lors de l'assemblée générale du Comité des fêtes. La Présidente du CDF avait auparavant signifié qu'elle quittait son poste avec ses mots : « Maintenant, il faut penser à demain et au devenir du comité des fêtes. Plusieurs membres de l'équipe démissionnent également. Mais, rassure-t-elle, il reste encore du monde et nous avons besoin de vos nouvelles idées et d'un nouveau souffle. » Le dynamisme et l'investissement, ce n'était pourtant pas ce qui manquait à l'équipe de Rosy et Marie-Gabrielle Nassivet à tenu à l'en remercier au nom de tous les Thairésiens.

La réussite de la Foire aux oignons

Le rapport moral a confirmé la réussite de la Foire aux Oignons de retour après 2 ans. Rosy a rappelé le succès de la randonnée organisée par Thair'échanges avec quelque 70 marcheurs, le nombre de convives aux repas - en témoignent les 450 kgs de frites écoulées ! Elle a également remercié Thierry Charbonneau et l'amicale des pompiers pour leur initiative : des démonstrations de secourisme qui ont attiré l'intérêt de tous. A en juger par le nombre de nouveaux jeunes bénévoles, par les remerciements reçus par les organisateurs

pour l'ambiance et l'accueil, les festivités traditionnelles de la mi-août vivront encore de nombreuses années. **Des animations toute l'année**

Le Comité des fêtes est aussi force de proposition pour animer Thairé toute l'année comme l'a rappelé sa présidente en souhaitant que le nouveau conseil d'administration reconduise et développe des événements.

L'assemblée générale a enregistré les postulants, anciens et nouveaux. Thairé Mag' vous donnera la composition du bureau dans sa prochaine édition.



L'ancienne équipe lors du recrutement des bénévoles avant la Foire aux oignons. De d. à g., François Miot, bénévole et ex-président, Isabelle Révélant, trésorière, Alain Marquet, bénévole, Patrick Révélant, vice-président, Florence Riga, secrétaire, Rosy Miot, présidente, Nathalie Giraud,

ÉCOLE & JEUNESSE

Bienvenue à Agnès Roux

A l'école de la nature et de la découverte

Depuis la rentrée scolaire, Agnès Roux a été nommée directrice de l'école primaire de Thairé qui rassemble 3 classes de maternelle et 6 classes élémentaires.

L'enseignante est arrivée des Alpes de Haute-Provence où elle a vécu et exercé de nombreuses années. « J'ai désiré me rapprocher d'une partie de ma famille qui réside dans le département. J'ai eu la chance d'être nommée à Thairé. » Agnès Roux habite à Aigrefeuille. Adeptes des mobilités douces, elle vient chaque jour à vélo - non électrique - par les petits chemins. « Je suis très sensible aux bienfaits de la nature et à la nécessité d'exercer une activité quotidienne. » Elle évoque l'expérience pédagogique enrichissante qu'elle a menée dans le cadre de l'initiative interministérielle « l'École de la forêt » dont l'objectif était de sensibiliser les élèves des classes primaires aux différentes fonctions qu'assure la forêt, ainsi qu'à sa gestion durable.

Dans cet esprit d'ouverture vers l'observation directe, la nouvelle directrice a inscrit l'école de Thairé au « Tour académique du patrimoine à vélo » qui se déroulera du 22 au 26 mai prochain pour 3 classes de CE et CM. Nous en reparlerons



Aide aux devoirs

La commune ne dispose plus des moyens humains nécessaires à la mise en place de l'aide aux devoirs pendant l'accueil périscolaire du soir. Au dernier conseil d'école, les représentants des parents d'élèves ont suggéré qu'un appel aux bonnes volontés se fasse au travers du bulletin municipal. Excellente idée ! Si nous disposons de volontaires (merci de vous faire connaître en mairie), l'aide aux devoirs serait proposée aux enfants qui restent le plus tardivement en garderie, de 17h30 à 18h. Bien sûr, les parents conserveront toujours la responsabilité du contrôle des devoirs faits et leçons apprises !

N'hésitez pas, contactez nous !

au **05 46 56 17 14.**



ÉCOLE & JEUNESSE



ANIMATION JEUNESSE

Un été avec L'EPJ



Angoul'Loisirs.... Cet été, l'EPJ de Thairé qui a ouvert ses portes pour la première fois en 2014 a accueilli des adolescents

volontaires et plein de vie autour de nombreuses activités. Aux côtés de Pierre-Henri, directeur et animateur de l'EPJ, et d'Élise venue en renfort pour l'été à la suite des nombreuses demandes d'inscriptions, les adolescents ont une fois de plus fait preuve de créativité et d'ingéniosité !

Ils ont grâce à l'aide de la Mairie de Thairé mis en place le premier potager de l'EPJ en plantant fruits et

légumes de saison : poivrons, framboisiers, rhubarbe, fraisiers, herbes aromatiques... et construit des barrières végétales en équipe pour protéger leurs plantations ! Tous ces efforts méritaient bien un bon petit plat : cuisine à base de fruits et légumes de saison, et sablés suédois... les chefs se sont régalés ! Pour leur potager ils ont décoré galets et planches de bois ! Grâce à un étudiant bénévole, ils ont pu apprendre les bases de l'utilisation des tablettes graphiques et de la création de personnage de dessin animé. Après quoi il fallait bien se détendre un peu... l'occasion de parler des différentes sources de stress, et de la gestion qu'ils en ont, en apprenant quelques exercices de respiration. On a terminé en beauté avec le bivouac Koh Lanta dont ils garderont bien des souvenirs !... L'EPJ Thairé est ouvert toute l'année

Il reste des places pour vos ados !

Renseignements et inscriptions auprès de Pierre-Henri :

06 29 48 33 28 -

al.pierrehenri.c@gmail.com

Suivez l'actualité de l'EPJ :

Facebook : [epj_thaïre](#) / Insta: [epj_thaïre](#)

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Un été festif et animé

En juin dernier, certains enfants allaient quitter leur assistante maternelle pour une nouvelle étape à l'école. Il était important de marquer la fin de l'aventure au Relais. Des festivités ont été proposées aux 5 communes et se sont déroulées à La Jarne du 6 au 8 juillet. La convivialité et le partage ont été au rendez-vous et les animations se sont succédées pour le plus grand bonheur de tous : jeux, concert de violoncelle offert par une maman, spectacle de bulles sur échasses proposé par Soraya, pique-nique à l'école maternelle... Et, pour clôturer la fête, une balade à l'aquarium nous a plongé dans les profondeurs de l'océan. Ce fut une réussite ! Merci à tous les participants. Tout au long de l'été, de belles matinées ont favorisé la découverte et les rencontres autour d'ateliers sensoriels, de jeux d'eaux, de sorties...

La période estivale nous permet de proposer des moments plus privilégiés, plus adaptés, au plus proche des professionnelles et des enfants. À Thairé nous savons pu reprendre les passerelles avec le centre de loisirs.

Carole Ferrer, responsable du Relais petite enfance

>> **Le Relais Petite Enfance Intercommunal** est un lieu d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels et les parents.

Pour tout renseignement,

vous pouvez contacter la responsable au 06 81 42 18 47

ou smalalajarne@yahoo.fr



Sandra Michelon et Angélique Lasserre, assistantes maternelles de Thairé

DANS LE RÉTRO

OCTOBRE 2022

Octobre Rose à Thairé

Thairé s'est drapé de rose en octobre pour marquer sa solidarité avec la désormais célèbre opération annuelle de prévention du cancer du sein "Octobre Rose". Les parapluies roses ont bravé le vent place de la Mairie et le clocher s'est illuminé d'une livrée rose pour l'occasion.

10 SEPTEMBRE

Forum des associations

Les associations de Thairé avaient rendez-vous sous les marronniers de la place de l'Eglise pour leur traditionnel forum de rentrée. Cette année encore vous avez pu découvrir ou redécouvrir le dynamisme associatif du village en flânant entre les stands. Sport, loisir, culture, jardinage, bien-être, jeunesse... il y en avait pour tous les goûts !



OCTOBRE 2022

Halloween, pour jouer à se faire peur

La Place de l'Eglise a été le théâtre d'événements effrayants pour cette soirée halloween très appréciée. Samantha, Benjamin et Thierry pour la Commune, le BlaBla-CAF, l'APE, la Farandole, Sébastien, le Loup-Garou et Casimir on fait peur aux petits... que ça a bien fait rire !

FOIRE AUX OIGNONS 2022

Merci à tous pour cette belle fête !



L'AGENDA

)) 17 décembre

Dès 15h

Marché de Noël

Marché des créateurs

Dès 18h

Festivités de Noël

Lampions et chansons

Surprises

Salle des Fêtes

Bla Bla Caf

Place de l'Eglise

Rues du village



Café citoyen

Et si on en parlait autour d'un café ?



Café citoyen

)) 3 décembre

)) 28 janvier

)) 25 février

10h30

Mairie

Café des aînés

)) 17 décembre

)) 18 mars

10h

Mairie

MARCHÉ & FOODTRUCKS

Vos Food-trucks :

- **Lundi matin :** poissonnier "Crosson marée", place de l'église le lundi de 10 h 45 à 11 h 30
- **Mardi soir :** Camion épicerie "Lokalité de Terroir" La Fondelay 18 h , La Gravelle 18 h 30
- **Mercredi soir :** Mouss Coucous
- **Samedi soir :** La Fine Goule
- **Dimanche matin :** Huîtres Robic

Votre marché du mercredi matin

de 9 h à 12 h 30

- Les poulets de **L'Aile ou la Cuisse**
- Les fruits et légumes de "**Chez Ali**"
- Les saveurs italiennes **d'Orlando**
- Le poisson **d'Eliot Pires**



Mairie de Thairé / CCAS



Coupon d'inscription sur le registre nominatif communal des personnes âgées et/ou handicapées

Personne à inscrire :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/____ **situation particulière** handicap traitement médical lourd

adresse : _____

N°de téléphone : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom/prénom : _____ N°de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami...) : _____

Personne faisant la demande : (autre que la personne inscrite)

Nom/prénom : _____ N°de téléphone : _____

Qualité (enfant, voisin, ami...) : _____

Date de la demande : ___/___/____

signature :

Au fil des conseils...

Les conseils municipaux sont publics. Vous pouvez retrouver les ordres du jour ainsi que **les compte-rendus à l'affichage devant la mairie**, ou sur le site www.thaire.fr

séance du 27 septembre 2022

(extrait. compte-rendu complet sur www.thaire.fr)

1. Approbation compte-rendu conseil municipal du 30 juin 2022.

2. Demande de participation financière de mise à disposition « des diables rouges » du terrain de football communal de la commune d'Ives.

3. Don de l'association thairé tennis de table à la commune de thairé.

4. Subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'association « angoul'loisirs » pour l'animation « jeux inter-quartiers de thairé ».

6. Compte-rendu d'activité annuel 2021 de l'opération de réhabilitation d'un bâtiment communal a destination d'un commerce, d'un restaurant et de deux logements.

7. Attribution marché travaux – réhabilitation bâtiment communal à destination d'un restaurant, d'un local commercial et de deux logements.

8. Adoption du règlement intérieur de la salle des fêtes, des conventions-type et des tarifs à compter du 1er octobre 2022.

9. Adoption du règlement intérieur de l'Espace Dirac, des conventions-type et des tarifs à compter du 1er octobre 2022.

10. Adoption du règlement intérieur de salle Bontemps, des conventions-type et des tarifs à compter du 1er octobre 2022.

11. Projets sur emplacements réservés f 201 et f 2011.



BULLETIN MUNICIPAL N°23 | Automne 2022

Responsable de la publication : Marie-Gabrielle Nassivet

Rédaction : commission communication, AM communication

Mise en page : Sébastien Bourain, Florence Ruellan

Visuels : AM communication, Florence Ruellan, Sébastien Bourain, associations, banque d'images vecteezy.com, freepik

Impression : RAYNAUD imprimeurs, 13 rue Johannes Gutenberg 79160 Coulonges-sur-l'Aulize

Thairé & vous



Place de la Mairie
17290 THAIRÉ
Tél. **05 46 56 17 14**

✉ accueil.mairie@thaire.fr

🌐 www.thaire.fr

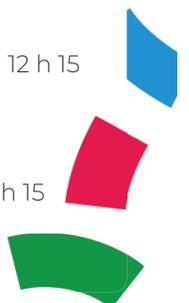
📘 facebook.com/mairiethaire

Horaires Accueil Mairie :

- lundi : de 8 h 30 à 18 h 30
- du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15
(fermeture le jeudi)

Horaires Agence Postale :

- lundi : de 8 h à 18 h
- du mardi au vendredi : de 8 h à 12 h 15
(fermeture le jeudi)
- samedi : de 9 h à 12 h



SAMEDI 17 DECEMBRE

A PARTIR DE 15H30

PLACE DE L'ÉGLISE



Marché et animations de Noël



DE BELLES SURPRISES DE NOËL !
STANDS DE RESTAURATION... ET
DELICIEUSES GOURMANDISES 🎄 🧑🏻🎅 🍬



APE sur place Bla bla caf ouvert